**e-Questionnaire / Essonne**

1. **Arrivée sur la plateforme Terra Firma (chartée Essonne / NOA)**
2. **S’inscrire (rappel RGPD) pour accéder au questionnaire**
3. **Le questionnaire**
   1. **Pour la proposition choisie, vous sélectionnez le quiz qui vous paraît la plus adapté / bienveillant = Oui / Non**
   2. **Vous complétez la réponse proposée en commentant**
      1. Dans le fond comme dans la forme si la proposition est pertinente
      2. En ajoutant un commentaire pour que cette réponse soit plus pertinente
   3. **Vous pouvez vous arrêter (= « Valider ») ou vous poursuivez en :**
      1. Répondant à un autre quiz (autre situation) avec la même démarche que la 1ère fois
      2. Apportant une situation que vous avez vécu et qui n’est pas encore dans les propositions, avec votre réponse = « Question ouverte »
      3. Répondant à un autre questionnaire (2) : **Accepteriez-vous ?** = Si vous acceptiez de répondre à d’autres de nos questionnaires, inscrivez votre mail ce qui nous autorisera à vous adresser prochainement un autre questionnaire.
      4. Indiquant une source d’information pour compléter « Verbatim de la BienTraitance » = un document papier, une site Internet, un atelier / café des aidants, une manifestation, … utiles aux proches aidants ou complète la Réponse
4. **Nous vous adresserons prochainement les résultats de ce questionnaire**

**Le questionnaire sur les risques : répondre oui ou non à ces quelques exemples :**

1. *Sois raisonnable ! Tes tapis sont des pièges à chute, il faut tous les enlever.*
2. *Peu importe qu’il soit beau ou pas : tu dois porter ce bracelet d’alarme pour qu’on puisse intervenir rapidement si jamais tu tombais.*
3. *Tu ne veux pas que je coupe ta viande ? Ca ira plus vite !*
4. *Ouf, il faut ouvrir les fenêtres, ça pue chez toi !*
5. *En quelle langue faut-il te dire que ton rendez-vous chez le kiné est mardi et non pas jeudi*

**Réponses :**

1. Non. Si se soucier de prévenir les chutes au domicile est une preuve de bonne intention, la proposition est trop radicale et sera ressentie comme agressive par votre aidé.

**Pour aller plus loin :**

Saviez-vous que vous pouvez organiser une évaluation des éventuels dangers du domicile de votre proche par un professionnel ? Pour ce faire, vous pouvez contacter le service NOA au 01 69 80 59 72 ou le CLIC le plus proche de chez vous (annuaire des CLIC de l’Essonne : <http://www.essonne.fr/les-annuaires/liste/thematique/les-centres-locaux-dinformation-et-de-coordination-clic/>).

1. Non. Si le recours à une alarme portative est une excellente idée, permettre à la personne concernée de choisir le modèle qui lui plait est indispensable. C’est l’assurance qu’elle acceptera de le porter.

**Pour allez plus loin :**

Le Service NOA qui favorise le maintien à domicile des personnes de plus de 60 ans peut vous aider à trouver la solution la plus adaptée. 01 69 80 59 72. Le CLIC le plus proche de chez vous peut aussi vous aider.

1. Non. Il ne faut pas confondre chercher à aider votre proche à manger de manière autonome et trouver une solution qui vous rende service parce que vous êtes pressé. La proposition est infantilisante et votre proche saura très bien percevoir que vous êtes pressé.

**Pour allez plus loin :**

Le Service NOA favorise le bien vieillir et le maintien à domicile des personnes de plus de 60 ans. Vous y trouverez des personnes ressources pour trouver des solutions pratiques et adaptées. Vous trouverez aussi réponses à vos questions dans le CLIC le plus proche de chez vous.

1. Non. Renvoyer votre proche à sa perte d’autonomie et au fait qu’il (elle) reste enfermé(e) est vexant. Lui proposer d’ouvrir la fenêtre pour faire entrer le soleil serait plus positif.

**Pour aller plus loin :**

Rencontrer d’autres aidants pour partager vos expériences quotidiennes peut être une source d’enrichissement. Contacter le service NOA, le CLIC ou le CCAS dont vous dépendez, qui organisent des actions collectives. 01 69 80 59 72

1. Non. Les questions répétitives sont l’expression de l’inquiétude des personnes aidées. Elles cachent parfois des troubles de la mémoire : les identifier permet de mettre en œuvre des actions pour sortir de l’engrenage.

**Pour aller plus loin :**

Comprendre ce qui ce passe dans la tête de votre proche aidé peut vous faciliter sa prise en charge. Contacter le service NOA ou le CLIC dont vous dépendez qui peuvent vous mettre en relation avec des professionnels compétents.